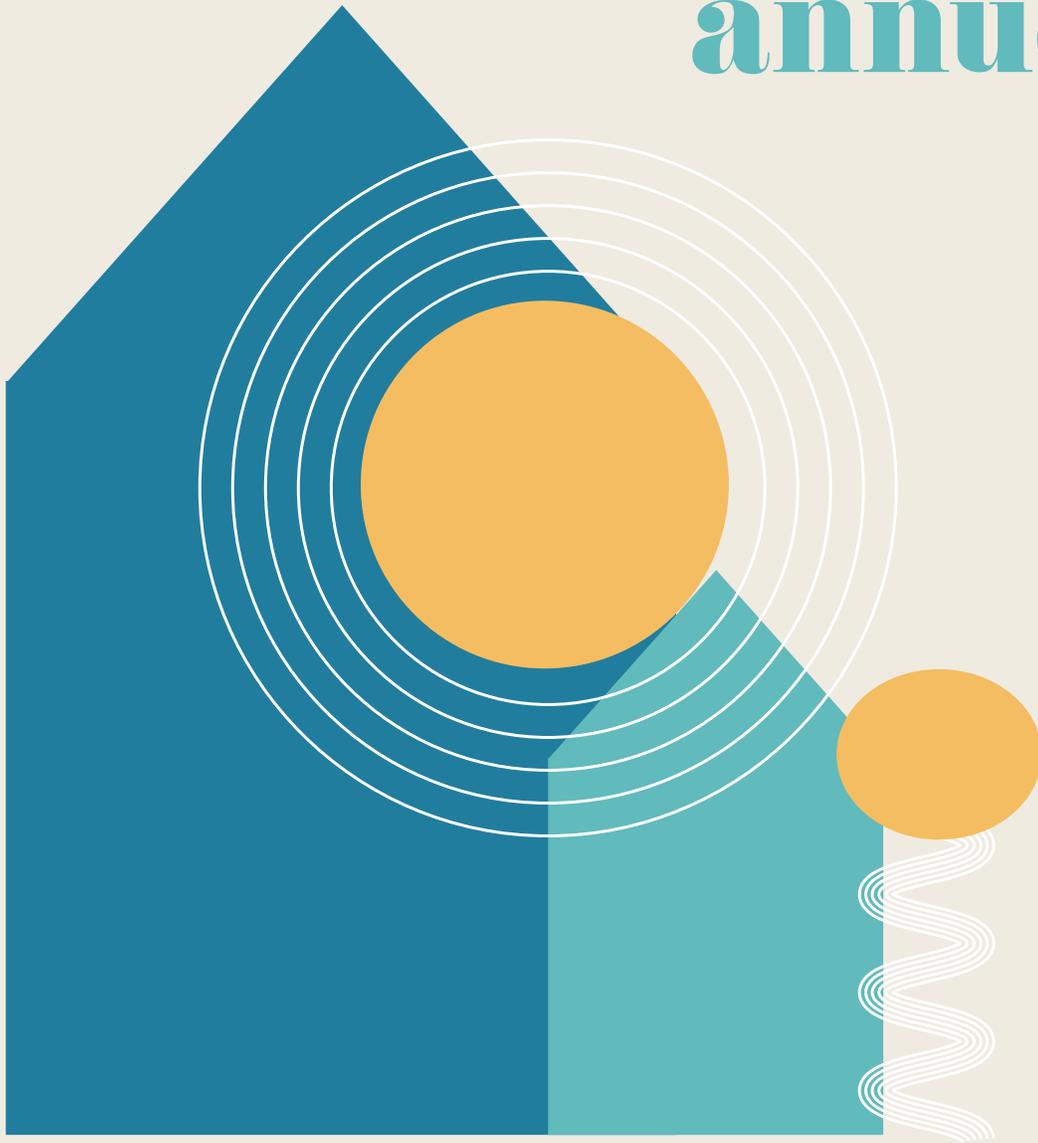


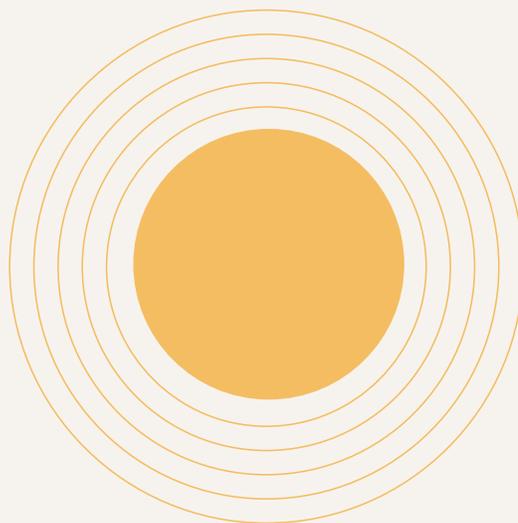
# 2024 Rapport annuel



Rédaction: équipe ADMQ

Dans le présent document, le genre masculin désigne  
autant les femmes que les hommes.

© Association des directeurs municipaux du Québec | 2025



## Table des matières

Message de la présidente	4
Message du directeur général	5
À propos de l'ADMQ	6
Planification stratégique	8
Profil des membres	10
Gouvernance	12
Programme de formation et de perfectionnement	18
Publications	19
Congrès annuel	20
Colloques de zone	22
Activités de représentation	23



**Brigitte Vachon, GMA, M.A.P.**  
Présidente, ADMQ

## Mot de la présidente

L'année 2024 fut marquée par de grandes réalisations pour l'ADMQ. Parmi celles-ci, on retrouve notamment un total de 3912 inscriptions aux différentes formations, plus de 850 participants aux tournées régionales durant les colloques de zone et la mise en place d'un congrès qui a atteint des sommets avec plus de 1200 congressistes. Tout cela en plus d'un record de 1 375 membres répartis dans 962 municipalités, régies et MRC, soit une augmentation de 21 % depuis 10 ans. Nous sommes, de surcroît, très fiers d'avoir obtenu un « Net Promoter Score » de 91, considéré comme exceptionnel, à titre de résultat du sondage annuel sur la satisfaction des membres.

Au cours de la dernière année, l'ADMQ a également mis à la disposition du domaine municipal (municipalités, MRC et régies) un outil unique et essentiel : Munys. Ce tableau de bord en gestion municipale, qui a demandé un investissement de plus de 500 000 \$, a été lancé en juin lors du congrès annuel et connaît un succès retentissant. Avec Munys, les membres de l'ADMQ qui en font l'acquisition ont maintenant un allié inestimable qui comprend les éléments suivants :

- Un calendrier des obligations légales et réglementaires à effectuer;
- Des fiches détaillées des obligations incluant les étapes à réaliser pour chacune d'elles ainsi que des documents et des formations pour les accomplir adéquatement;
- Un outil performant pour vous épauler dans la gestion contractuelle et dans le traitement des demandes d'accès à l'information, comprenant un calculateur de délai ainsi que la prise en compte des plaintes et addenda;
- Et bien plus encore.

Soucieuse du bien-être de ses membres, l'ADMQ a lancé en 2024 sa campagne de démythification de la profession de directeur général et greffier-trésorier. Sa volonté est de mettre en lumière l'apport essentiel de cette triple fonction au monde municipal, et ainsi de sensibiliser la population et de contribuer à la diminution des actes d'intimidation vécus par les gestionnaires municipaux. Une vidéo informative, une page Web et un communiqué de presse ont entre autres été diffusés en ce sens.

Nous avons également poursuivi les différentes actions prévues à la planification stratégique 2022-2024 en rendant disponible une offre de formation plus diversifiée et adaptée que jamais aux besoins des DG, notamment grâce au déploiement des formations ABC/DG introduction, intermédiaire et avancé, aux formations dédiées à la greffe, à la trésorerie et à la gestion contractuelle, mais aussi en apportant les mises à jour nécessaires à la formation de **Directeur municipal agréé (DMA)**. D'ailleurs, je tiens à féliciter les 22 membres ayant nouvellement reçu leur certification **DMA**. Sans oublier notre bibliothèque virtuelle, qui compte maintenant plus de 600 outils, dont certains sont transmis mensuellement par infolettre, ainsi que le maintien d'une équipe en service-conseil expérimentée et dévouée aux membres pour les guider dans leurs tâches.

En conclusion, je désire remercier l'ensemble des membres pour leur confiance envers notre équipe et notre association, et mettre en lumière le travail exceptionnel accompli par madame Sophie Antaya, présidente sortante de l'ADMQ. Cette année encore, nous avons eu comme objectif de servir vos intérêts, afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions et d'améliorer l'organisation du travail dans les municipalités.



## Mot du directeur général

L'année 2024 a été le théâtre de nombreuses avancées et ajouts importants pour nos membres. L'objectif de l'ADMQ est toujours de les épauler dans leurs fonctions et de faciliter certaines tâches inhérentes à leur profession.

D'abord, à la suite du rapport synthèse intitulé *Regard sur la réalité du directeur général et greffier-trésorier dans son environnement légal, politique et administratif*, produit en 2023 et regroupant 20 pistes de solution pour améliorer l'organisation du travail (dont la diminution de la charge administrative et la reddition de comptes), nous sommes fiers de vous confirmer que les éléments suivants sont maintenant accomplis ou en cours :

- Modifier le *Code municipal (CM)* selon les mêmes paramètres que ce que prévoit la *Loi sur les cités et villes (LCV)*, soit la séparation des fonctions de « directeur général », « greffier » et « trésorier », et la possibilité pour une même personne de cumuler ces fonctions;
- Uniformiser les lois (LCV et CM) pour prolonger le délai d'adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) au 31 janvier de l'année suivant l'élection générale;
- Permettre l'adoption du budget, du PTI et du règlement de taxation lors d'une même séance;
- Réaménager les articles de loi qui concernent la gestion contractuelle;
- Produire et rendre disponibles des modèles et des procéduriers;
- Renforcer les connaissances des élus et des directeurs généraux et greffiers-trésoriers (DGGT) au sujet des obligations législatives et réglementaires municipales;
- Retirer l'obligation de présidence d'élection pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers;
- Identifier les redditions de comptes ajoutées depuis la publication du rapport Perrault;
- Réaffirmer au gouvernement l'importance des consultations techniques auprès du ministère des Affaires municipales en amont de toute modification législative et réglementaire affectant les municipalités;
- Rédiger un guide sur les relations entre le maire, les conseillers et le DGGT.

Nous sommes heureux des avancées obtenues au cours des derniers mois. Le travail se poursuit. À cet effet, l'ADMQ a déjà mis sur la table d'autres propositions d'allègement du fardeau administratif et des redditions de comptes.

Il faut de surcroît mentionner qu'en 2024, nous avons été plus présents que jamais sur le terrain. Que ce soit à l'occasion des colloques de zone ou de la tournée de zones, l'équipe de l'ADMQ s'est déplacée dans l'ensemble des régions du Québec, ce qui lui a permis d'acquérir de précieuses informations sur les réalités des différents milieux et de faire valoir ses points de vue lors de discussions avec les instances législatives.

L'ADMQ a également déposé plusieurs mémoires et participé à plusieurs commissions parlementaires, assoyant encore plus sa légitimité auprès des institutions gouvernementales.

De plus, nous avons mis de l'avant notre série de formations signatures portant sur des éléments essentiels de la fonction de DGGT. Des sujets tels que le greffe, les modifications législatives et la trésorerie sont abordés de façon exhaustive.

Aussi, en 2024, notre service-conseil en gestion municipale a clairement démontré sa pertinence, puisqu'il a enregistré un nombre record de demandes de soutien. Nous sommes fiers d'avoir pu vous épauler dans vos différents dossiers.

Ultimement, je me dois de mentionner que, année après année, l'ADMQ ne manque pas de saisir chaque occasion de mettre les besoins de ses membres de l'avant, que ce soit à travers les rencontres qu'elle effectue, les mémoires qu'elle élabore ou les nombreux documents qu'elle rédige.

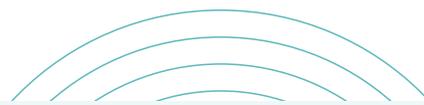
Au nom de toute l'équipe, je souhaite remercier les membres ainsi que nos partenaires pour leur confiance. Vous êtes la force de notre association.

**Marc-André Pâlin, ADM.A.**  
Directeur général



## À propos de l'ADMQ

Depuis 85 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et greffiers-trésoriers de la province. L'ADMQ rassemble 1 373 membres provenant de plus de 962 municipalités locales, MRC et régions intermunicipales de toutes les régions. Elle constitue aujourd'hui le plus important regroupement de professionnels de la gestion municipale au Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.



L'ADMQ rassemble

1 373

membres

### Mission

La mission de l'Association des directeurs municipaux du Québec se résume comme suit :

- Accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- Soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de services continue.
- Contribuer à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales.



### Valeurs

- Collaboration
- Engagement
- Satisfaction des membres

### Vision

Être positionnée auprès de ses membres, des instances politiques, des autorités municipales et de l'appareil gouvernemental comme un partenaire incontournable pour le développement, l'avancement et la valorisation de la profession de gestionnaire municipal.



# Services offerts par l'ADMQ

## Tableau de bord en gestion municipale Munys

Le tableau de bord en gestion municipale Munys regroupe un calendrier des obligations légales et réglementaires annuelles à effectuer et les outils pour faciliter le travail des directeurs généraux, des greffiers et des trésoriers des municipalités (*Code municipal* et *Loi sur les cités et villes*), MRC (avec et sans TNO) et régies.

Munys inclut aussi un outil performant pour épauler dans la gestion contractuelle et dans le traitement des demandes d'accès à l'information, incluant un calculateur de délai ainsi que la prise en compte des plaintes et addenda pour la gestion contractuelle.

## Service-conseil en gestion municipale

Tous les membres réguliers peuvent communiquer avec l'équipe dévouée et expérimentée de service-conseil en gestion municipale de l'ADMQ pour être guidés et accompagnés, et pour obtenir des réponses à leurs différentes interrogations dans le cadre de leur fonction.

Un soutien personnalisé aux gestionnaires municipaux des communautés d'expression anglaise est également disponible.

## Assurances

L'ADMQ fournit à ses membres, à titre privé, une assurance en trois volets qui comprend : l'assurance pour les frais juridiques, le programme d'aide aux membres ainsi que le service de coaching téléphonique aux gestionnaires.

## Un leader en formation pour les gestionnaires municipaux

Une vaste gamme de formations conçues sur mesure et supervisées par des professionnels du monde municipal est offerte tout au long de l'année. Que ce soit de la formation en ligne, en salle, sur demande, en classe virtuelle ou des capsules vidéo, l'ADMQ s'assure de préparer des formations qui répondent aux besoins des membres, selon l'actualité. Les formations sont proposées, pour les membres de l'ADMQ, à des prix très avantageux et compétitifs sur le marché des formations municipales.

Le programme de formation en ligne pour devenir Directeur municipal agréé (DMA) est unique au Québec ! Il a été développé exclusivement pour les gestionnaires municipaux et a pour but d'uniformiser les pratiques de gestion municipale. Une mise à jour a été réalisée cette année afin de rendre les cours encore plus actuels.

## Des documents de travail types

L'ADMQ prépare, avec ses partenaires, divers documents (fiches techniques et pratiques, guides, modèles de résolutions, etc.) pour outiller ses membres dans l'exercice de leur fonction, ce qui leur permet d'avoir accès à une vaste bibliothèque virtuelle dans leur Espace membre. Celle-ci étant régulièrement mise à jour, les membres peuvent obtenir des documents actualisés, tels que le calendrier des obligations municipales, le coffre à outils pour tout savoir sur le fonctionnement des séances du conseil municipal et le tableau de procédure applicable par catégories de contrats municipaux.

## Des occasions de réseautage

Le congrès annuel de l'ADMQ, le plus grand rassemblement de gestionnaires municipaux du Québec, est devenu un événement incontournable. En plus d'offrir un vaste choix d'activités de formation entourant la triple fonction de directeur général, greffier et trésorier, il propose une programmation riche composée de conférences et de moments dédiés au réseautage. Une occasion unique de partager ses astuces et ses bons coups entre collègues !

De plus, un colloque annuel permettant de réunir les membres d'une même zone est tenu dans chaque région du Québec.

## De l'information sur l'actualité municipale

L'ADMQ informe les directeurs généraux des derniers développements du monde municipal grâce à des bulletins électroniques (bulletin juridique *Mini-Scribe* et *Membres en direct*) et au magazine *Scribe*, la source de référence des gestionnaires municipaux au Québec. De plus, les infolettres envoyées sporadiquement donnent rapidement l'information dont les gestionnaires municipaux ont besoin concernant les dossiers d'actualité.

## Une représentation des intérêts

L'ADMQ est présente sur différents comités techniques pour conseiller les organisations et les ministères au sujet des impacts, sur l'administration municipale, des décisions entourant les projets de loi et de règlement.

# Planification stratégique

L'ADMQ vient de terminer la troisième et dernière année de sa planification stratégique. En 2022, à la lumière de l'analyse diagnostique et des consultations qui l'avaient alimentée, une vision actualisée avait été présentée de manière à pouvoir définir et soutenir les prochaines orientations stratégiques pour les trois ans à venir.

La dernière année fut le terrain de nombreuses actions ayant pour but de matérialiser la vision et d'atteindre les objectifs stratégiques des quatre orientations suivantes :



# 1

## Soutenir et stimuler le développement professionnel des gestionnaires municipaux

Au fil des ans, l'ADMQ a toujours cherché à se distinguer par la qualité de son offre de services aux membres, entre autres en ce qui concerne le volet formation. Cependant, comme l'a bien démontré le rapport synthèse produit en 2023, le milieu des gestionnaires municipaux vit de nombreux enjeux : fort taux de roulement, arrivée massive de nouveaux gestionnaires, manque de reconnaissance, méconnaissance du rôle d'un gestionnaire municipal, organisation du travail, etc. De manière à bien outiller ses membres pour qu'ils puissent y faire face, l'ADMQ s'assure de demeurer proactive et de leur proposer des formations sur mesure répondant à leurs besoins, selon l'actualité.



# 2

## Valoriser la profession et contribuer à son rayonnement

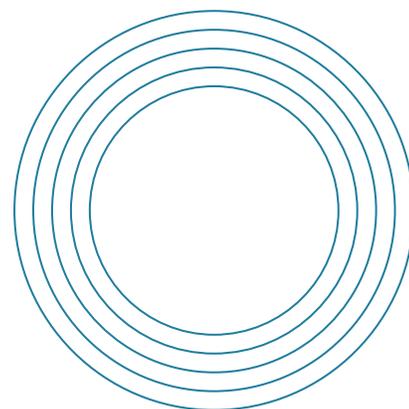
Sur ce point, l'ADMQ travaille en continuité avec la dernière planification stratégique. Depuis plusieurs années, l'enjeu de la valorisation de la profession semble omniprésent. Différentes actions ont déjà été entreprises, mais force est d'admettre qu'il reste encore du travail. C'est en fait auprès de tout l'écosystème municipal qu'elle se doit d'agir, notamment pour expliquer le rôle et le mandat d'un gestionnaire municipal, contribuer à valoriser cette fonction et faire reconnaître l'importance de la formation. La campagne de démythification de la profession lancée cette année est un exemple des offensives de l'Association en ce sens.



# 3

## Renforcer le pouvoir d'influence et de représentation de l'organisation

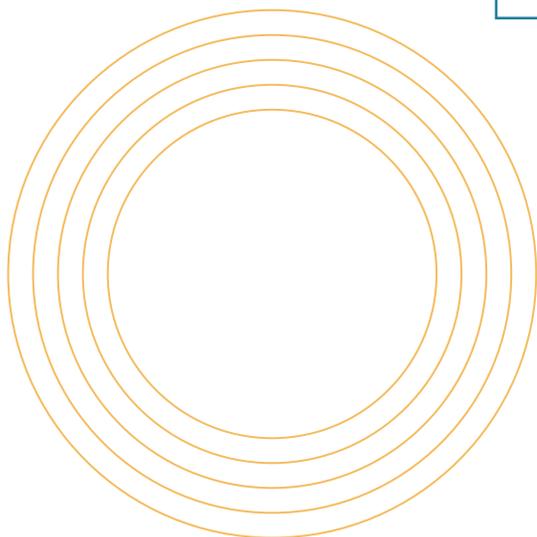
Au cours des dernières années, l'ADMQ a investi le temps nécessaire pour créer des alliances et des partenariats, et participer à divers projets et tables de consultation visant à faire progresser ou à défendre la profession. Ainsi, l'ADMQ a pu faire entendre la voix de ses membres et se positionner comme une organisation dynamique et engagée. Les différents mémoires et les nombreuses rencontres avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) portant sur les moyens à mettre en place pour améliorer les conditions de la profession en sont d'excellents exemples.



# 4

## Améliorer l'efficacité stratégique et opérationnelle de l'organisation

Depuis les trois dernières années, l'ADMQ assume pleinement son leadership et mobilise son équipe autour d'une vision commune pour assurer la croissance de l'organisation. Les changements bénéfiques apportés permettant d'améliorer l'efficacité stratégique et opérationnelle et de revoir nos stratégies de développement des affaires ont encouragé une culture centrée sur l'évolution.





## Profil des membres

Fonctions, population et gestion

En 2024, l'ADMQ comptait

**1373**  
membres



provenant de

**962**



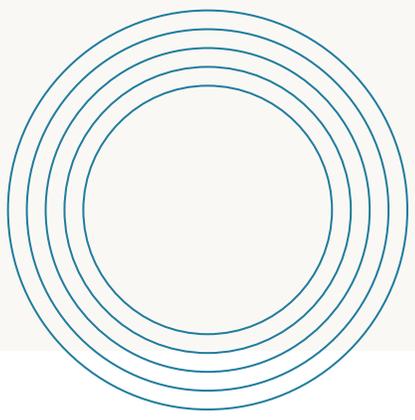
municipalités locales, MRC  
et régies intermunicipales

réparties dans

**17** zones,



lesquelles couvrent l'ensemble  
du territoire québécois.



**81%**



des municipalités du Québec  
ont au moins un membre ADMQ



**1373**

Nombre total de membres

**1228**

membres réguliers

**14**

membres DMA

**105**

membres formation

**26**

membres retraités





**891**  
municipalités

**39** MRC      **32** régions

Ce qui signifie que

**94%**

des municipalités de 5 000 habitants et moins ont un membre de l'ADMQ<sup>1</sup>.

**92%**

des municipalités de 10 000 habitants et moins ont un membre ADMQ<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Répertoire des municipalités du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Concernant la fonction

**78%**

des membres occupent le poste de directeur général ou de greffier-trésorier, ou encore cumulent les deux responsabilités, et 22 % agissent à titre de directeur général adjoint, greffier adjoint et/ou trésorier adjoint.

Les membres se répartissent de la façon suivante :



**46%**

Moins de 1 000 habitants

**27%**

Entre 1 001 et 2 000 habitants

**13%**

Entre 2 001 et 3 000 habitants

**6%**

Entre 3 001 et 4 000 habitants

**2%**

Entre 4 001 et 5 000 habitants

**5%**

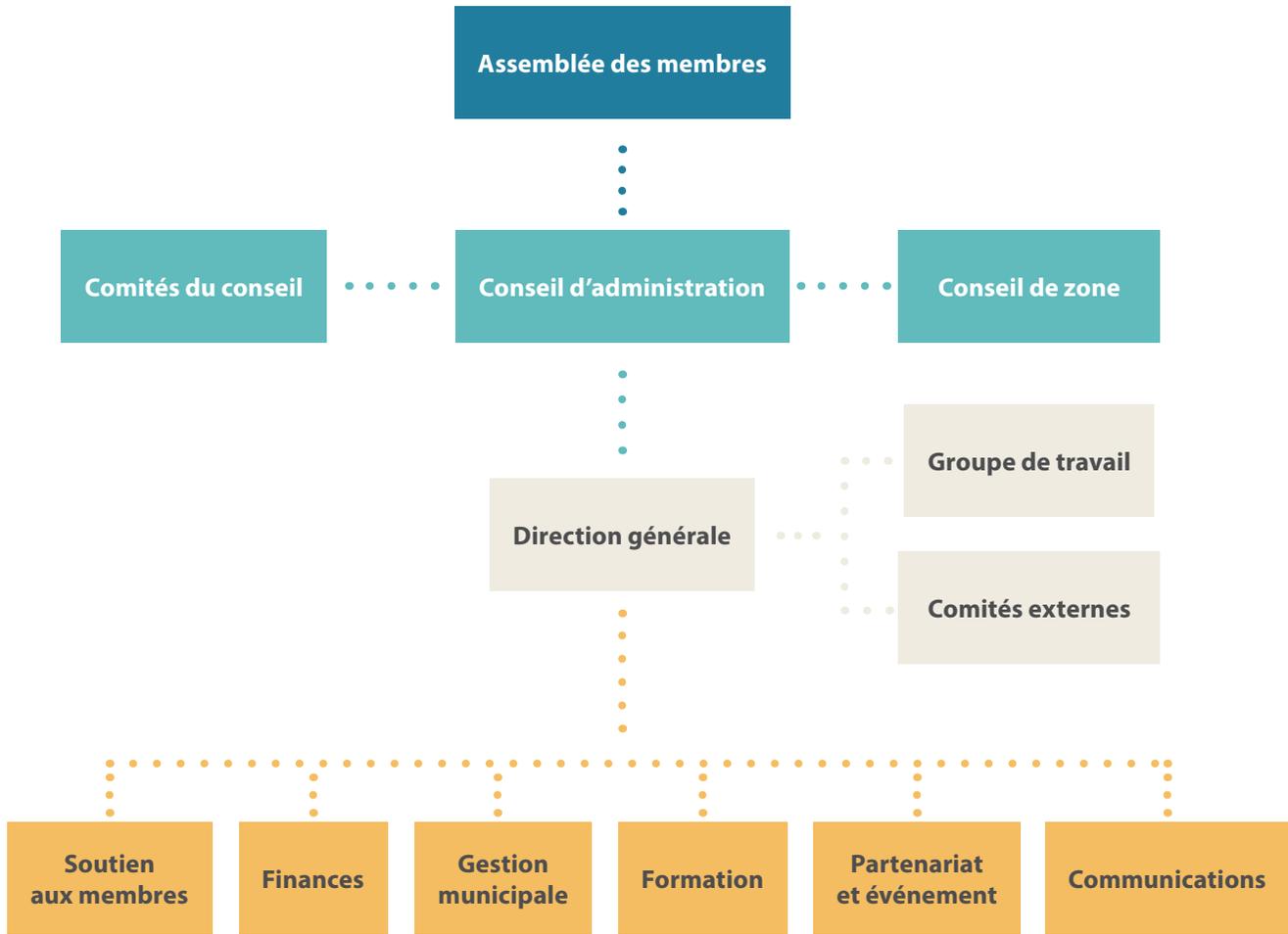
Entre 5 001 et 10 000 habitants

**1%**

10 001 habitants et plus

# Gouvernance

La gouvernance de l'ADMQ garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres. Chaque instance est investie d'un rôle bien précis, comme décrit ci-après.



### Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des 17 administrateurs de zone en plus de la présidente, de la vice-présidente et de la trésorière.

### Dirigeantes

**Sophie Antaya**  
Présidente

**Brigitte Vachon**  
Vice-présidente

**Josée Favreau**  
Secrétaire-trésorière



# 17 zones

couvrant toutes les régions du Québec.

## Conseils de zone

Les membres de l'Association sont répartis dans 17 zones couvrant toutes les régions du Québec.

Chaque zone est administrée par un conseil de zone. Le conseil de zone est une instance composée d'un administrateur dûment désigné par les membres de la zone et d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC désigné par les membres de ce territoire. Il peut y avoir désignation de plus d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC au conseil de zone.

Sous réserve des obligations relatives aux élections des membres du conseil, ce dernier fixe le nombre exact de représentants par MRC ou regroupement de MRC pour les besoins de leur élection.

Il doit compter au moins quatre (4) membres en incluant l'administrateur de zone. Un membre du conseil de zone doit être un membre régulier de l'Association. Le conseil de zone doit nommer, parmi ses membres, un secrétaire et un trésorier. Une même personne peut cumuler les deux charges.

### Le conseil de zone a, en outre, les responsabilités :

- d'organiser le colloque annuel et toutes les autres activités de réseautage;
- de déterminer les besoins et les enjeux des membres de sa zone;
- d'exécuter tout autre mandat requis par le conseil d'administration.

Il représente la porte d'entrée qui permet d'impliquer les membres dans l'Association.

# Administrateurs

**1**  
**Rachel Cossette**  
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

**2**  
**Anik Morin**  
Outaouais

**3**  
**Annie Bellefleur**  
Laurentides

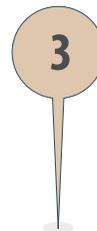
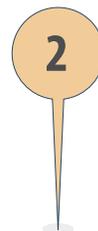
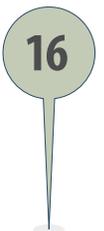
**4**  
**Sébastien Gariépy**  
Lanaudière

**5**  
**Denis Lévesque**  
Sud-Ouest-du-Québec

**6**  
**Maxime Dauplaise**  
Montérégie-Est

**7**  
**Isabelle Dumont**  
Centre-du-Québec

**8**  
**Sonia Tremblay**  
L'Estrie





**Jolyane Houle**  
Lotbinière-Appalaches



**Patrick Côté**  
Beauce-Côte-Sud



**Claudie Levasseur**  
Bas-Saint-Laurent-Ouest



**Yves Galbrand**  
Bas-Saint-Laurent



**Stéphane Cyr**  
La Gaspésie et les Îles



**Marie-Ève Roy, DMA**  
Saguenay-Lac-Saint-Jean



**Marco Langlois, DMA**  
La Capitale



**Thomas Gravel**  
La Mauricie



**Rick Tanguay**  
La Côte-Nord

## Comités internes

Les comités internes de l'Association forment une structure consultative importante qui relève du conseil d'administration. Ils ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux issus de la veille stratégique ou de questions du conseil, et de proposer des solutions ou des orientations, en plus de rédiger des recommandations ou des avis.

Il existe quatre comités permanents au sein de l'organisation : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité stratégie, le Comité congrès et le Comité évaluation du directeur général. Pour les autres activités de l'Association qui nécessitent une consultation, comme l'analyse des différents projets de loi et de règlement, des groupes de travail ponctuels sont créés. Ces groupes sont constitués de membres intéressés par le sujet et ayant de l'expérience ou des connaissances en lien avec l'analyse effectuée. Les travaux de ces groupes permettent la rédaction de rapports servant aux représentations et aux interventions de l'Association.

### Comité de gouvernance et d'éthique

**Brigitte Vachon**  
Vice-présidente

**Annie Bellefleur**  
Administratrice

**Sébastien Gariépy**  
Administrateur

**Sonia Tremblay**  
Administratrice

**Josée Favreau**  
Secrétaire-trésorière

**Isabelle Dumont**  
Administratrice

**Maxime Dauplaise**  
Administrateur

### Comité stratégie

**Sophie Antaya**  
Présidente

**Brigitte Vachon**  
Vice-présidente

**Josée Favreau**  
Secrétaire-trésorière

### Comité congrès

**Jolyane Houle**  
Administratrice

**Nathalie Deschênes**  
Membre

**Patrick Côté**  
Administrateur

**Carolyne Turgeon**  
Représentante FQM

**Marie-Claude Couture**  
Membre

**Claudie Levasseur**  
Administratrice

**Jean-Sébastien Roy**  
Membre

### Comité évaluation du directeur général

**Sophie Antaya**  
Présidente

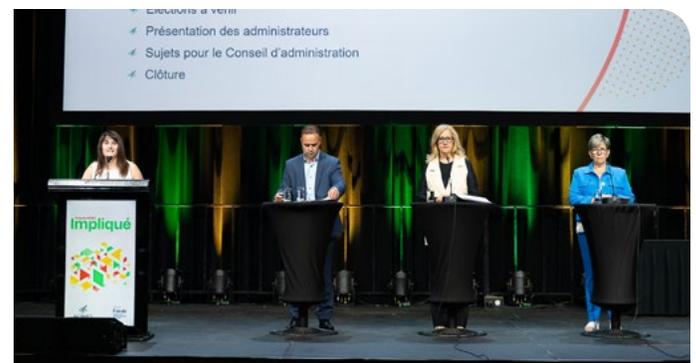
**Denis Lévesque**  
Administrateur

**Thomas Gravel**  
Administrateur

## Assemblée générale annuelle des membres

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres est la plus haute instance de l'Association, puisqu'elle réunit tous ses membres réguliers. Elle prend acte du rapport des activités, des états financiers et de la planification stratégique. Elle ratifie le Règlement général et les modifications qui y sont apportées. La tenue de l'AGA est obligatoire et doit se dérouler dans les six premiers mois de l'année.

Elle a eu lieu le jeudi 13 juin 2024, durant le congrès.



## Permanence de l'ADMQ

La permanence de l'ADMQ est composée d'une équipe diversifiée et polyvalente alliant l'expérience en gestion municipale et l'expérience auprès des organismes de services et de représentation. Toute l'équipe est fière de vous représenter et de travailler au développement d'outils d'accompagnement pour faciliter votre quotidien.



**Marc-André Pâlin, Adm.A.**  
Directeur général



**Thomas Parisée**  
Conseiller aux partenariats  
et aux communications



**Julie Simard**  
Directrice générale adjointe



**Joannie Dallaire**  
Agente à la formation  
et aux événements



**Marie-Ève Bergeron, DMA**  
Directrice service-conseil  
en gestion municipale



**Farré Kondo**  
Technicien à la comptabilité



**Nancy Carvalho, DMA**  
Conseillère en gestion municipale



**Marie-Josée Martel**  
Adjointe de direction



**Amélie Fournier**  
Conseillère en gestion municipale



**Ève-Emanuelle Trempe**  
Adjointe administrative



**Carmen McDuff, DMA**  
Conseillère en gestion municipale

# Programme de formation et de perfectionnement

## Cours de formation en ligne

L'ADMQ offre à ses membres son programme de formation en ligne pouvant mener au titre de Directeur municipal agréé (DMA). Cette année, 22 membres ont reçu leur certificat DMA. Toutes les compétences nécessaires à une gestion municipale efficace sont regroupées dans un seul programme afin que les directeurs généraux et greffiers-trésoriers occupent adéquatement leur fonction. À ce jour, l'ADMQ propose l'UNIQUE programme en ligne créé sur mesure pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec.



## Excellence en formation

Ce prix est remis à la personne ayant suivi au moins deux cours lors de la dernière année et ayant maintenu la plus haute moyenne. Il a été attribué à monsieur Renaud Labrecque, DMA, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Parisville.

## Formations

Tournée de zone:  
(formations en salle)

**411** participants

**16** zones visitées

**68** formations virtuelles dont

**9** Rendez-vous techniques      **3** ateliers de discussion avec Lavery

**6** séances de travail juridiques avec Morency      **5** classes virtuelles

ABC/DG  
introduction, intermédiaire  
et avancé

**4** en webinaire      **1** en salle



## Liste des membres ayant reçu leur certification en 2024

**Madame Josée Bouchard, DMA**  
Portneuf-sur-Mer

**Madame Nadia Chartrand, DMA**  
MRC de Papineau

**Madame Ann-Renée Coulombe, DMA**  
Béthanie

**Madame Manon Donais, DMA**  
Mont-Saint-Grégoire

**Monsieur Maxime Fortin, DMA**  
Albanel

**Madame Natacha Jodoin, DMA**  
Sainte-Clotilde

**Madame Fanhui Kong, DMA**  
Saint-Zacharie

**Monsieur Renaud Labrecque, DMA**  
Parisville

**Monsieur Sylvain Langlais, DMA**

**Madame Patricia Larivière, DMA**  
Blue Sea

**Monsieur Robert Leclair, DMA**  
Notre-Dame-de-Pontmain

**Madame Marie-Josée Mathieu, DMA**  
Saint-Joseph-des-Érables

**Madame Carine Neault, DMA**  
Sainte-Françoise

**Monsieur Jonathan Paquet, DMA**  
Tring-Jonction

**Monsieur Francis Pelletier, DMA**  
Régie incendie de l'Alliance  
des Grandes-Seigneuries

**Madame Roxanne Pelletier, DMA**  
Saint-Adalbert

**Madame Audrey Ricard, DMA**  
Mandeville

**Monsieur Tom St-Pierre, DMA**  
Macamic

**Madame Mylène Vincent, DMA**  
Canton de Havelock

**Madame Nathalie Werbrouck, DMA**

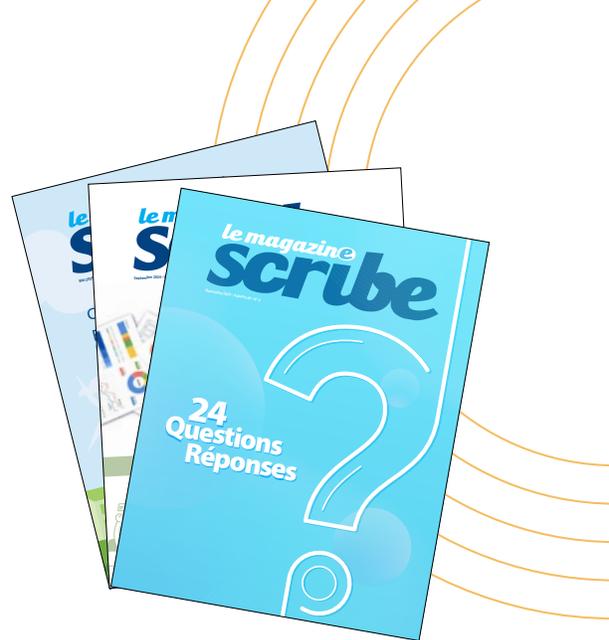
Depuis le lancement  
du programme,

**201** personnes  
ont reçu la  
certification  
DMA.

## Publications

### Le magazine *Scribe*

Le magazine *Scribe* est la source d'information par excellence des directeurs municipaux du Québec. Il est distribué quatre fois par année (février, mai, septembre et novembre) de manière électronique aux gestionnaires municipaux (membres et non-membres), aux maires, dans les cabinets ministériels ainsi qu'aux partenaires de l'ADMQ.



### Bulletin juridique *Mini-Scribe*

Produit pour l'ADMQ par le cabinet d'avocats Tremblay Bois, le bulletin juridique *Mini-Scribe* est publié onze fois par année. Il traite des derniers développements en matière de lois, de règlements et de procédures se rapportant au monde municipal.

### Bulletin *Membres en direct*

Le bulletin *Membres en direct* est envoyé aux membres cinq fois par année. Il fait le point sur les activités de l'ADMQ, brosse un portrait des administrateurs et de la permanence de l'ADMQ en plus de renseigner les gestionnaires municipaux sur des sujets d'actualité.

### Infolettre de l'ADMQ

Les infolettres sont envoyées sporadiquement aux membres. Elles leur donnent rapidement l'information dont ils ont besoin concernant les dossiers d'actualité. De plus, chaque mois, une infolettre leur est transmise pour présenter les diverses formations programmées et une autre, pour les informer des outils disponibles dans la bibliothèque virtuelle, tels que des fiches pratiques, des guides, des modèles, etc.

### Médias sociaux

L'ADMQ est présente sur Facebook et LinkedIn. De plus, un groupe privé en gestion municipale est accessible pour les membres réguliers afin de faciliter le partage d'informations.

### Site Internet

Le site Internet de l'ADMQ présente toute l'information pertinente pour les membres ainsi que des outils pratiques et l'offre de formation.



## Congrès annuel

Le congrès annuel s'est déroulé au Centre des congrès de Québec les 12, 13 et 14 juin 2024. Sous le thème « Impliqué », l'édition 2024 du congrès, présenté par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, fut la plus marquante de son histoire en matière de participation, donnant ainsi tout son sens à son qualificatif de plus grand rassemblement de directeurs municipaux au Québec. En effet, le congrès de l'ADMQ, devenu un événement incontournable pour de nombreux membres de l'Association, a attiré plus de 1 200 congressistes en 2024.

En plus d'offrir un vaste choix d'activités de formation entourant la triple fonction de directeur général, greffier et trésorier, le congrès a proposé une programmation riche composée de plusieurs conférences et de moments dédiés au réseautage.

Durant ces trois jours, les congressistes ont également été invités à rencontrer les 115 exposants présents lors du Salon des Fournisseurs municipaux présenté par Hydro-Québec.



### Les prix Mérites ADMQ

Les prix Mérites ADMQ constituent une reconnaissance non seulement de la qualité du travail bien fait, mais également du contexte particulier dans lequel s'est effectué l'activité, la réalisation ou le projet porté à l'attention du jury. Essentiellement, les prix Mérites ADMQ visent à souligner les membres qui se sont distingués par leur contribution, leur engagement, leur implication, leur sens de l'innovation ou leur capacité à concevoir et à mettre en place des solutions ou à mener à bien des projets d'importance répondant à des besoins spécifiques ou à des situations particulières de la municipalité, et ce, à titre de professionnels de la gestion municipale.

Monsieur Lukas Bouthillier, DMA, directeur général de la Municipalité de Venise-en-Québec, a été récompensé pour sa contribution à l'innovation, à la gouvernance et au service communautaire de sa municipalité. Il a été l'initiateur de projets novateurs qui ont participé à la modernisation des services municipaux, notamment par l'intégration de nouvelles technologies et d'actions promouvant le développement durable.



### Prix Relève municipale

Grâce au soutien de Desjardins, le prix Relève municipale permet de souligner le travail d'un membre ayant moins de trois années d'expérience à titre de gestionnaire municipal. Le prix a été décerné à madame Joanie De Ladurantaye, de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax. Elle a été nommée pour son travail, certes, mais également pour sa contribution dans le cadre d'un regroupement municipal entre deux municipalités, lors de son emploi antérieur. En reconnaissance de son leadership émergent et de sa gestion, même dans des situations de crise telles que des cyberattaques, elle a démontré sa capacité à gérer des défis complexes tout en faisant preuve d'innovation.



## Prix Renée-Vaudreuil

Le prix Hommage Renée-Vaudreuil est remis par le conseil d'administration de l'ADMQ à une personne pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du domaine municipal. Cette année, il a été décerné à deux hommes marquants du domaine municipal : M<sup>e</sup> André Lemay, du cabinet Tremblay Bois, et M<sup>e</sup> Daniel Bouchard, de Lavery Avocats.

M<sup>e</sup> Lemay a consacré sa longue carrière, qui a débuté en 1977, à la promotion et à la défense des intérêts des municipalités. Son implication dans la création de la Mutuelle des municipalités du Québec (maintenant le Fonds d'assurance des municipalités du Québec) témoigne de son engagement envers les gestionnaires municipaux. Il est à l'origine du bulletin juridique *Mini-Scribe*, disponible aux membres depuis 1991. Sa participation active à de nombreux projets de formation et de développement professionnel pour l'ADMQ, démontre son dévouement indéfectible à l'avancement de notre profession.

Me Daniel Bouchard possède une expertise juridique pointue dans les domaines du droit municipal, environnemental et administratif, ce qui fait de lui une référence incontournable. Il a commencé sa carrière en 1991. Sa contribution à la conception de formations spécialisées pour l'ADMQ, son soutien dans l'élaboration de politiques et de programmes, ainsi que son rôle de mentor auprès de son équipe et de la relève municipale témoignent de sa passion et de son dévouement au milieu municipal.

Au cours des années, tous deux ont accompagné l'ADMQ dans de nombreux dossiers d'importance pour les membres.



## Engagement municipal

L'ADMQ souligne, au cours d'une cérémonie qui a lieu durant son congrès, le nombre d'années d'engagement dans le domaine municipal de ses membres réguliers qui ont 20, 25, 30 et 35 ans de service.

En 2024, 53 gestionnaires municipaux ont été honorés pour leur engagement municipal.

# Colloque de zone

PRÉSENTÉ PAR



Dès septembre, les conseils de zone ont présenté leurs colloques. Ces moments sont importants pour les membres, car ils leur permettent d'accéder à différentes formations en plus de susciter des échanges constructifs sur des situations vécues dans les municipalités. Sans oublier la possibilité de faire du réseautage.

**Abitibi-Témiscamingue-  
Nord-du-Québec**  
12 et 13 septembre

**Outaouais**  
18 et 19 octobre

**Laurentides**  
17 et 18 octobre

**Lanaudière**  
5 septembre

**Sud-Ouest-du-Québec**  
11 septembre

**Montérégie-Est**  
19 septembre

**Centre-du-Québec**  
17 octobre

**L'Estrie**  
12 septembre

**Lotbinière-Appalaches**  
19 septembre

**Beauce-Côte-Sud**  
11 et 12 septembre

**Bas-Saint-Laurent-Ouest**  
12 septembre

**Bas-Saint-Laurent**  
11 septembre

**La Gaspésie et les Îles**  
18, 19 et 20 septembre

**Saguenay-Lac-Saint-Jean**  
12 septembre

**La Capitale**  
11 et 12 septembre

**La Mauricie**  
19 septembre

**La Côte-Nord**  
N'a pas eu lieu

# Activités de représentation

L'ADMQ accorde une importance toute particulière à la représentation de ses membres. Pour ce faire, l'Association est de plus en plus présente en commissions parlementaires et dépose bon nombre de mémoires que vous pouvez consulter ici : [admq.qc.ca/memoires](http://admq.qc.ca/memoires).

L'Association des directeurs municipaux du Québec diffuse également plusieurs communiqués de presse au cours de l'année et accepte les demandes d'entrevues avec les médias, toujours dans une optique de visibilité et de représentation.

Elle assure de surcroît une présence à plusieurs congrès, événements de différents partenaires, rencontres avec les sous-ministres et acteurs municipaux, et bien plus encore.

## Voici la liste des comités et groupes de travail auxquels siège l'ADMQ :

Comités permanents	Organisation
Comité assurance collective ADMQ/FQM	FQM
Commission Congrès	FQM
Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement	FQM
Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles	FQM
Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information	FQM
Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie	FQM
Commission permanente sur les enjeux urbains	FQM
Commission permanente du territoire	FQM
Comité jeunes élus-es municipaux	FQM
Commission permanente de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques	FQM
Commission permanente de l'économie, de la main-d'œuvre, de l'immigration et de la fiscalité	FQM
Regroupement des communautés forestières	FQM
Comité consultatif sur les finances municipales	MAMH
Comité de suivi sur la stratégie nationale d'économie d'eau potable	MAMH
Comité permanent de liaison environnement-municipalités (COPLEM) technique	MELCC
Régime de retraite des employés municipaux	RREMQ
Table transport-municipalités	MTQ
Table d'échange sur les infrastructures municipales	BNQ
Comité consultatif – Révision du R. sur le domaine hydrique de l'état	MELCC
Comité – Sécurité des corridors scolaires (Redécouvrir le chemin de l'école)	MTQ
Comité technique – Mun-RBQ (Code de construction) (PL17)	RBQ
Comité technique – Mun-RBQ (Code de sécurité) (PL 17)	RBQ
Table de concertation Mun-RBQ (CCQ et CS) (PL17)	RBQ
Comité – Suivi modernisation <i>Loi sur les ingénieurs</i> (OIQ)	OIQ
Groupes de travail	Organisation
Manuel de conception des réseaux d'eau potable – 3660-001	BNQ
Comité consultatif politique nationale d'architecture et aménagement du territoire	MAMH
Comité technique # 1 sur la définition des besoins et le choix du mode d'adjudication de contrats	MAMH
Comité technique # 2 sur les appels d'offres publics	MAMH
Comité technique # 3 sur le suivi des contrats	MAMH
Groupe de travail sur la présentation de l'information financière	MAMH
Comité de travail sur la valorisation de la fonction de DG	MAMH et associations municipales
Consultation sur un projet de programme de financement sur les ouvrages de protection contre les inondations	FQM et MELCC
Comité consultatif en sécurité incendie	MSP
Comité consultatif en sécurité civile	MSP
Comité de la relève municipale	UMQ et associations municipales
Comité – Cadre permanent sur les zones inondables	FQM et MELCC
Comité – Soutenir les nouveaux DG lors de leur entrée en fonction	MAMH



400, boulevard Jean-Lesage, Hall Est, bureau 535  
Québec (Québec) G1K 8W1

418 647-4518  
reception@adm.qc.ca

adm.qc.ca

